



Les Vignerons De Beauregard

Association L V D B, Sauvegarde du patrimoine viticole

106, avenue Georges Clemenceau - BP 80
69565 Saint Genis Laval Cedex

Convocation à titre provisoire à l'Assemblée Générale 2022

Chères amies, chers amis, chers vignerons,

Le Président, les membres du Bureau et du Conseil d'administration de l'Association des Vignerons de Beauregard vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022. Leur premier souhait est de sortir tous ensemble de cette période sanitaire pleine d'incertitude et sans visibilité même à court terme.

Nous vous convions à l'Assemblée Générale statutaire annuelle de notre Association, le

Vendredi 21 janvier 2022, à 19 h 00

Grande salle d'Assemblée des Barolles à St Genis Laval

Cette convocation est éminemment provisoire.

Les circonstances sanitaires actuelles peuvent nous contraindre de différentes manières que nous ne connaissons pas encore. Les modalités de notre réunion sont susceptibles d'être allégées, annulées, reportées ou remplacées par du distanciel.

Environ dix jours avant, nous vous informerons des éventuels changements et des consignes applicables.

Dans le meilleur des cas, au moment d'émarger à partir de 18 h00, vous recevrez comme d'habitude votre carte d'adhérent 2022 valant reçu, en échange du règlement de votre cotisation 2022, dont le montant varie en fonction du nombre de ceps parrainés :

- 26 € pour 6 ceps — 52 € pour 12 ceps — 78 € pour 18 ceps,
- Un chèque par adhérent libellé à l'ordre de l'Association des Vignerons de Beauregard.
- Si virement, prévoir de faire quatre jours ouvrables avant.

Ordre du jour

- Rapport moral – Rapport d'activité en image – Rapport financier de l'exercice
- Présentation du budget prévisionnel 2022 expliquant le montant des cotisations
- Renouvellement des membres du C.A. Information sur le règlement intérieur
- Exposé sur viticulture
- Questions diverses orales
- Verre de l'amitié (sous réserve consignes !)

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,
Votre président Michel BANVILLET

Ci-dessous, le POUVOIR (3 pouvoirs maxi / membre)

Je, soussigné(e) _____ membre des Vignerons de Beauregard
donne pouvoir

à _____ également membre de l'Association
pour me représenter et prendre part aux votes lors de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2022,
et je lui confie le chèque à remettre du montant de ma cotisation 2022.

Fait à _____, le _____

Signature _____

J'accepte le pouvoir,

date et signature : _____